

désirs. Le 22 février, il arriva inopinément, avec son fils, en rade de Vera-Cruz, à bord du packet anglais *Comway*.

Ce n'était point un ami qui nous arrivait là; il nous détestait cordialement, et sa haine, pour être ancienne, n'était point pourtant sans motif. En 1838, la flotte française aux ordres de l'amiral Baudin, et dans laquelle le prince de Joinville commandait la corvette *la Créole*, attaqua Vera-Cruz que défendait Santa-Anna; dans le bombardement du fort de Saint-Jean-d'Ulloa, un boulet lui enleva une jambe. Il ne devait point nous le pardonner.

Le commandant Maréchal, gouverneur de Vera-Cruz, informé de sa présence à bord du *Comway*, en prévint aussitôt le général Bazaine. Celui-ci comprit les embarras que pouvait lui susciter un pareil homme. Il enjoignit aussitôt au gouverneur de ne le laisser descendre à terre qu'autant qu'il aurait signé un acte d'adhésion formel au nouvel ordre de choses établi au Mexique.

Santa-Anna et son fils se prêtèrent de la meilleure grâce du monde à cette exigence, et signèrent la déclaration suivante :

Je, soussigné, déclare sur l'honneur donner mon adhésion à l'intervention française, et reconnaître comme seul gouvernement légitime la monarchie proclamée par l'assemblée des notables sous le titre d'Empire mexicain, avec le prince Maximilien, archiduc d'Autriche, pour empereur du Mexique.

Je m'engage également à m'abstenir de toutes démonstrations politiques et à ne rien faire, soit par écrit, soit verbalement, qui tendrait à faire supposer que je

rentre dans mon pays autrement que comme simple citoyen.

A.-L. DE SANTA-ANNA.

A bord du packet anglais *Comway*, le 27 février 1864.

Je m'engage comme mon père aux conditions ci-dessus énoncées.

ANGEL-L. DE SANTA-ANNA.

Rectifié le lieu où la signature s'est donnée ¹.

Le Commandant supérieur,
H. MARÉCHAL.

Le général Bazaine avait raison de se défier de Santa-Anna et de lui imposer une déclaration de ce genre, mais il avait tort de croire que cette déclaration lierait le moins du monde Santa-Anna. Celui-ci le lui fit bien voir, et sans attendre longtemps.

En effet, à peine débarqué, tandis qu'il écrivait au président de la régence, le général Almonte, qui avait été son aide de camp pendant la campagne du Texas en 1836, et plus tard son ministre de la Guerre après la révolution de Guadalajara, et qu'il lui donnait l'assurance que son retour sur le sol natal n'avait d'autre but que de coopérer, autant qu'il lui serait possible, à la consolidation du régime que la nation venait de se donner; tandis qu'il offrait ses services au gouvernement, le priant de lui transmettre en retour telles instructions qu'il jugerait convenables, il rédigeait une proclamation hostile à ce même gou-

1. Le papier portait primitivement la mention : « A Vera-Cruz, le... »

vernement, l'expédiait à ses partisans à Mexico et à Orizaba, et la faisait publier, le 3 mars, dans le journal *l'Indicateur*.

Le général Bazaine, dès qu'il eut connaissance de ce document, négation de la parole d'honneur donnée la veille, comprit qu'il n'y avait rien de bon à attendre de la présence d'un pareil homme sur le territoire mexicain, et il lui expédia l'ordre de quitter immédiatement le Mexique, avec sa famille. Et sans tarder, l'amiral Bosse l'embarqua sur la corvette le *Colbert* et le déposa à la Havane (12 mars).

Puis la *Gazette officielle* publia une note interdisant la reproduction et le colportage de son manifeste, et menaçant de poursuites quiconque enfreindrait cette défense. L'énergie du commandant en chef coupa court à ces velléités d'opposition, et débarrassa la régence d'abord et plus tard Maximilien de la présence de cet homme dangereux.

Quant à lui, de la Havane il regagna sa splendide retraite de l'île Saint-Thomas. De là, raillant la mesure prise contre lui, il eut la hardiesse de se plaindre à l'empereur Napoléon III des procédés du général Bazaine à son égard, protestant contre son expulsion, et réclamant le droit de rentrer au Mexique.

Sa conduite était-elle encore ignorée du souverain, quand parvint sa lettre à Paris, ou bien le départ de Maximilien étant très proche, l'Empereur ne voulut-il point accentuer la rupture avec un homme qui jadis avait souhaité le rétablissement de la monarchie, et dont l'influence était peut-être encore à ménager ? Toujours est-il que Napoléon III poussa la condescendance jusqu'à lui répondre, et il le fit en des termes

beaucoup trop doux assurément et qui avaient le défaut de paraître blâmer la mesure pourtant si juste et si nécessaire du commandant en chef.

Paris, 15 mai 1864.

Général,

Je regrette vivement ce qui s'est passé et la mesure rigoureuse que l'on a cru devoir prendre à votre égard ; mais aujourd'hui que l'empereur du Mexique a pris les rênes du gouvernement, c'est à lui de décider ce qu'il y a à faire : je lui ai envoyé la lettre que vous m'aviez écrite.

Je vous prie, Général, de recevoir l'assurance de mon estime et de mes sentiments distingués.

NAPOLÉON.

Ces procédés bienveillants n'apaisèrent en rien le courroux de ce candidat perpétuel à la présidence du Mexique, de cet ennemi invétéré de la France. Maximilien ayant maintenu la mesure d'expulsion prise contre lui, il se tourna vers les États-Unis, et, s'il n'obtint pas leur intervention active, telle qu'il la sollicitait, il contribua du moins à faire prendre au cabinet de Washington cette attitude comminatoire qui plus d'une fois causa au gouvernement français de graves embarras.